



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

R

M
k***22093590***

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

26-07-2022

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : **0455 472 012**

Nom

(en entier) : **ETABLISSEMENTS CARTON**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **RUE DUQUESNE 13 A 7911 OEUDEGHIE****Objet de l'acte : RENOUELEMENT MANDATS**

Il résulte d'un procès-verbal d'assemblée générale ordinaire daté du 4 juin 2022 que les mandats des administrateurs sont renouvelés pour une période de 6 ans.

Les trois administrateurs reconduits dans leurs fonctions sont :

- Monsieur José CARTON (500820-107-11), domicilié Chaussée de Bruneault 60 à 7911 Oeudeghien.

Son mandat sera exercé à titre gratuit.

- Monsieur Jean-François CARTON (740914-335-86), domicilié Bousée 2A à 7911 Oeudeghien.

- Monsieur Didier CARTON (810321-097-25), domicilié Chaussée de Bruneault 45 à 7911 Oeudeghien.

Les mandats d'administrateurs-délégués de Monsieur Jean-François CARTON et de Monsieur Didier CARTON sont également renouvelés pour une période de six ans.

CARTON José
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/08/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers.
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).